



Ville de  
Chibougamau

**Rapport de la mairesse  
sur la situation financière  
de la municipalité  
2011-10-17**

## INTRODUCTION

Chers collègues,  
Mesdames,  
Messieurs,

À titre de mairesse de la Ville de Chibougamau, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de notre municipalité, qui doit être présenté en fonction de l'article 474.1 de la Loi des cités et villes.

Le rapport de la mairesse est présenté un mois plus tôt car le conseil a convenu d'adopter le budget 2012 lors de la séance extraordinaire du 5 décembre 2011. Vous remarquerez qu'il s'agira d'une première à la Ville de Chibougamau d'adopter les budgets au début de décembre et non à la fin. Si la tendance se maintient, le Programme triennal d'immobilisation sera révisé et adopté lors de la séance régulière du 19 décembre 2011.

Dans mon rapport, je vais traiter brièvement des sujets suivants :

- 
- 1.0 États financiers 2010 (P. 2);
  - 2.0 Indications financières du rapport interne au 31 décembre 2011 (P. 4);
  - 3.0 Autres dossiers réalisés en 2011 (P. 6);
  - 4.0 Orientations générales pour l'année 2012 (P. 6) ;
  - 5.0 Autres dossiers (P. 7);
  - 6.0 Opérations courantes (contrats) (P. 8) ;
  - 7.0 Traitement des élus (P. 9);
  - 8.0 Conclusion (P. 9) ;
  - Annexe 1 Profil financier de notre municipalité ;
  - Annexe 2 Rapport du vérificateur 2010.
- 

### **1. ÉTATS FINANCIERS 2010**

- 1.1 L'exercice financier terminé le 31 décembre 2010 a généré des revenus de 15 917 667 \$ et des dépenses de fonctionnement de 12 548 614 \$, soit un surplus de fonctionnement de 3 369 053 \$. Un montant de 1 296 717 \$ a été affecté au remboursement de la dette à long terme et une somme totale de 781 128 \$ a été affectée aux investissements ainsi qu'une somme de 1 813 139 \$ en immobilisation ce qui a permis de dégager un surplus net de 3 104 347 \$.

- L'évaluation imposable uniformisée pour 2010 s'élevait à 362 377 500 \$ par rapport à 356 870 586 \$ en 2009 soit une augmentation de 5 506 914 \$.
- L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2010 était de 14 592 310 \$ par rapport à 14 231 792 \$ en 2009 soit une augmentation de 360 518 \$.

1.2 Voici la liste des projets d'entretien majeur réalisés en 2010 :

510-01	Loi. – Ball-set-mix pour terrain balle Kiwanis	10 840 \$
510-03	Écl. – Rempl. poteaux d'éclairage	9 442 \$
510-04	Écl. – Rempl. Eclair. de rues aux Dels – 4 <sup>e</sup> Av. N.	10 788 \$
510-05	Bat. – Répar. mur d'adex Hôtel de ville	19 417 \$
510-08	Bat. – Répar. barrière bassin d'épuration	3 234 \$
510-09	Hyg. – Débroussaillage bassin d'épuration	5 360 \$
510-11	Rou. – Signal. chemin de villégiature et des mines	5 394 \$
510-13	Rou. – Trav. de réam. et de réfection	10 690 \$
510-14	Inc. – Rempl. adaptateur pour borne-fontaine	1 508 \$
510-15	CSST – Certif. points ancr. pour sécur. esp. Clos	11 890 \$
510-16	Gén.- Prog. d'équité salar. non synd. dirigeant	5 413 \$
510-17	Env. – Invent. des ges. munic. et plan d'action pour réd.	9 035 \$
510-18	Inf. – Equip. pour raccord. des bâtiments large bande	11 130 \$
510-19	Réam. Espace de travail - trésorerie	4 095 \$
510-20	Planification stratégique	24 706 \$
510-21	Aménagement pergola (bassin de rétention)	5 880 \$
510-22	FauneNord – sensibilisation des rives	4 340 \$
510-23	Club Lions – Spectacle du carrousel de la GRC	5 605 \$
510-24	Mandat politique culturelle Loisir et sport	20 339 \$
510-26	Ressources humaines et frais déplacement	6 473 \$
510-28	Décoration Festival en août	1 963 \$
503-15	Hyg. Rempl. valves d'aqueduc défect.	5 392 \$
503-16	Hyg. – Rempl. pièces d'inventaire d'aqueduc	5 920 \$
503-17	Hyg. – Amélioration des bornes-fontaines	7 502 \$
503-18	Hyg. – Matériel pour rép. du réseau d'égout san.	5 923 \$
503-19	Hyg. – Matériel pour rép. Du réseau d'égout pluv.	5 851 \$
503-21	Rou. – Couche d'usure de pavage	57 423 \$
503-22	Rou. – Réf. de trottoirs et bordures	74 761 \$
		<b>350 314 \$</b>

**DEPENSES EN IMMOBILISATIONS REALISEES 2010 :**

	S.N.A.	F.R.	Crédit-bail	Emprunt	Subvention	F.A.B.
310-01 Patinoire extérieure 4 saisons	61 640 \$	21 575 \$				
310-02 Amén. Pavillon multifonct. Parc Obalski	548 996 \$				284 808 \$	568 378 \$
310-08 Usine de traitement d'eau potable	1 049 878 \$				1 219 838 \$	832 642 \$
310-03 Quartier du golf – Nouvelle rue	176 314 \$					
310-04 Godet pour pelle hydraulique 24 pouces		6 354 \$				
310-05 Equip. de déneigement pr esp. de station.		3 646 \$				
310-06 Tracteur fonctions multiples			156 558 \$			
310-07 Camionnette Silverado 2011		28 931 \$				
310-09 Camion autopompe combiné avec app. d'élévation						
310-10 Rempl. camion porteur unité « poste de commandement »	39 573 \$	39 617 \$				
310-11 Rempl. des équip. du surpresseur Dufresne						
310-12 Promotion Chibougamau						
310-13 Fonds d'investissement des élus	23 732 \$	7 014 \$				85 372 \$
310-14 Parc d'information entrée sud de la ville						
310-15 Mobilier de bureau et esp. de travail		9 643 \$				
310-16 Achat d'équip. et mach. pour l'opération LET	494 282 \$					
310-17 Trav. réf. infr. Pour prog. Interv. (suite 309-03)	2 683 \$					
308-21 Agr. du LES en LET	2 524 \$					
309-12 Aménagement LET				705 767 \$		
510-06 Acc. hand. bibliothèque						6 271 \$
510-07 Acc. hand. Hôtel de ville						12 734 \$
510-12 Hon. prof. Prol. Rue du Golf						7 201 \$
<b>Total :</b>	<b>2 399 622 \$</b>	<b>116 780 \$</b>	<b>156 558 \$</b>	<b>705 767 \$</b>	<b>1 504 646 \$</b>	<b>1 512 598 \$</b>

**2.0 INDICATIONS FINANCIERES DU RAPPORT INTERNE AU 31 DECEMBRE 2011 :**

Le conseil municipal a créé trois (3) réserves en début d'année à des fins spécifiques pour un montant total de 833 404 \$ à même les surplus de l'année 2010.

De plus, le conseil a affecté des sommes à ses activités d'investissement à même son budget de fonctionnement 2011 ou de son surplus dont :

	Avant taxes
- Affectation au règlement d'emprunt de la construction du Pavillon multifonctionnel	202 000 \$
- Affectation pour les projets de développement domiciliaire	623 780 \$
- Affectation au fonds d'investissement des élus	125 000 \$
- Affectation pour des projets d'entretien majeurs (suppresseur)	90 000 \$
- Affectation à divers projets	232 700 \$



### Planification - projets d'entretien majeur 2011:

511-01	ADM. – Site internet de la Ville de Chibougamau	20 000 \$
511-02	ADM. – Serveur de domaine	40 000 \$
511-03	ADM. – Formation office 2007	3 200 \$
511-04	ADM. – Nettoyage complet du système de ventilation	6 500 \$
511-05	SP – Installation de 3 bornes fontaines	10 000 \$
511-06	TRA. – Remplacement des poteaux d'éclairage	10 000 \$
511-07	TRA. – Signalisation secteur villégiature, chemin des mines et urb.	10 000 \$
511-08	TRA.-Inst. Abri toile sur clôture gar. mun.	3 000 \$
511-09	TRA. – Entrepôt	27 000 \$
511-10	Hyg. – Réparation pièces mécaniques Station P2	5 000 \$
511-11	HYG. – Emplac. conteneur résidus à poissons	5 000 \$
511-12	URB. – Plan d'imp. et int. archit. Chemin Campbell	19 000 \$
511-13	LOI. – Circuit cyclable patrim. Chemin des mines	3 000 \$
511-14	LOI. – Rempl. filet prot. terrain balle Kiwanis	1 200 \$
511-15	LOI. – Relampage moitié fixtures terrain terris	1 500 \$
511-16	LOI. – Fenêtres à la Maison des jeunes – Façade avant	1 600 \$
511-17	LOI. – Achat de gazon	3 500 \$
511-18	Urb. – MAJ Règles en matières d'éval. Mun.	51 000 \$
511-19	TRA. – Rés. de gravier pour rue	50 000 \$
503-23	TRA. – Couche d'usure de pavage	100 000 \$
503-24	TRA. – Réf. de trottoirs et bordures	40 000 \$
503-25	HYG. – Rempl. valves d'aqueduc défect.	5 500 \$
503-26	HYG. – Rempl. de cond. et pièces d'aqueduc	6 000 \$
503-27	HYG. – Amélioration des bornes fontaines	7 000 \$
503-28	HYG. - Matériel pour rép. du rés. d'égoût san.	5 500 \$
503-29	HYG. – Matériel pour rép. du rés. d'égoût pluv.	5 500 \$
		<b>440 000 \$</b>

### Voici la liste des projets immobilisés en 2011 :

		S.N.A.	F.R.	Crédit-bail	Emprunt	Subvention	F.A.B.
311-03	Achat ameublement biblio., cour mun.		11 200 \$				
311-04	Amél. Ameublement salle conseil et comité		13 450 \$				
311-05	Panneau urbain (communication)		20 000 \$				
311-06	Fonds d'investissement des élus	125 000 \$					
311-07	Rempl. pinces de désincarcération	18 739 \$	18 739 \$				
311-01	Rempl. Equip. surpresseur Dufresne	400 000 \$					
311-08	2 pompes portatives pour remorque		14 200 \$				
311-09	Niveleuse M-21 à remplacer			230 000 \$			
311-10	Rempl. camionnette		47 000 \$				
311-02	Plans et devis réf. 3 <sup>e</sup> rue	80 000 \$					
311-11	Réserve de gravier pour trav. Infrast.	50 000 \$					
311-12	Réfection entrepôt radar – plan et devis	15 000 \$					
311-13	Achat de 7 caméras de surveillance		16 807 \$				
311-14	Dév. résid. À l'ouest de la voie ferrée	262 150 \$					
311-15	Prol. rue du Golf Ph 3B (13 terrains)	390 000 \$					
311-16	Distribution - récupérateur d'eau de pluie	10 000 \$					
311-17	Acquis. d'un véhicule pour serv. urbanisme		30 000 \$				
311-19	Parc d'inform. à l'entrée sud de la ville	100 000 \$					
311-20	Reboisement mur coupe-feu	32 000 \$					
311-21	Rénov. Auditorium – plan et devis	165 000 \$					
311-22	Équipement pour la plage		4 000 \$				
311-23	Amén. extérieur Pavillon Obalski	30 000 \$					
	<b>Total :</b>	<b>1 677 889 \$</b>	<b>175 396 \$</b>	<b>230 000 \$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>

### **3.0 AUTRES DOSSIERS REALISES EN 2011:**

- Début des travaux concernant la modernisation des dossiers d'évaluation suite aux nouvelles dispositions réglementaires ;
- Entente de collaboration pour des travaux avec le Ministère des Transports du Québec pour la reconstruction du ponton Gilman et aménagement de la 3<sup>e</sup> rue (entrée nord) pour un montant estimé de 4 millions ;
- Travaux réalisés durant l'année avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour maximiser la récupération de la taxe de vente du Québec sur le nouvel immeuble du Pavillon multifonctionnel et les travaux d'infrastructures à l'aréna. Dans le cadre de ce mandat, des rencontres avec les corporations respectives ont été nécessaires pour la mise en place des ententes de gestion ;
- Mettre en place la Politique de gestion contractuelle, adoptée en décembre 2010, notamment la publication de l'octroi des contrats sur le site internet de la municipalité depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011;
- Adoption du code de déontologie des élus municipaux.

#### **AIDE FINANCIERE :**

- obtention à la fin de l'année financière 2010 d'une subvention dans le cadre du Fonds de développement régional d'un montant de 250 000 \$ pour la construction du Pavillon multifonctionnel;
- Augmentation de l'aide financière dans le cadre du Fonds chantiers Canada-Québec pour le projet de construction du Pavillon multifonctionnel de 1 969 754 \$ à 2 454 284 \$;
- Obtention d'une subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 36 094 \$.

### **4.0 ORIENTATIONS GENERALES POUR L'ANNEE 2012**

Le conseil va finaliser les budgets au courant du mois de novembre. Nous savons d'ores et déjà que l'augmentation de 1 % de la TVQ sera absorbée à même le budget, et ce, pour une deuxième année consécutive.

Le conseil va poursuivre les travaux entrepris en 2011 et en particulier certains des dossiers suivants :

#### 4.1 Dossiers administratifs

- Continuer l'application du Programme de gestion des matières résiduelles (PGMR);
- Entreprendre la réalisation des plans d'action de la Politique familiale et de la Politique en matière de culture, de loisir, de plein air et de sport;
- Officialisation de la création du parc Obalski par la signature de l'entente générale pour l'exploitation du parc et de l'entente sur la délégation des terres réservées au parc;
- Mise en place de l'entente de délégation de gestion foncière des terres du domaine de l'état, situées à l'intérieur de la Ville de Chibougamau;
- Adoption du Plan d'implantation et d'intégration architecturale à l'entrée sud de la municipalité;
- Entreprendre les analyses pour un nouveau secteur industriel;
- Commencer la mise en place du plan de communication de la Ville, en collaboration avec Développement Chibougamau, notamment par le développement d'un nouveau site internet.

#### 4.2 Immobilisations :

- Entreprendre les travaux de construction du développement domiciliaire à l'ouest la voie ferrée;
- Réaliser les travaux de réfection de l'entrée nord de la municipalité avec la collaboration du ministère des Transports;
- Finaliser les travaux à l'entrée sud de la municipalité.

#### 5.0 AUTRES DOSSIERS

- Poursuivre le travail de représentativité de Chibougamau au sein des tables régionales notamment à la CREBJ et à la MBJ;
- Continuer les travaux à la table de coordination avec le maire de Chapais et les chefs de Mistissini, Némaska, Oujé-Bougoumou et Waswanipi;
- Suivre avec attention les travaux de négociations sur l'entente-cadre sur la gouvernance signée entre le gouvernement du Québec et les Cris;
- Participer activement aux travaux du conseil d'administration de Développement Chibougamau;
- Suivre avec attention le développement du Plan nord et des projets régionaux.



## 6.0 OPÉRATIONS COURANTES

### Calendrier des soumissions pour les opérations courantes - Ville de Chibougamau – Année 2011 (Article 474.1, alinéa 3) - 25 000 \$ et plus

<u>APPELS D'OFFRES</u>	<u>COMPAGNIE</u>	<u>DOSSIERS</u>	<u>RÉSO.</u>	<u>TYPE DE SOUMISSION</u>	<u>DATE EXP.</u>	<u>ANNÉE RENOUV.</u>	<u>DURÉE</u>	<u>COÛT</u>
Assurances générales	BFL Canada inc.	20130301-00027	137-2011-04	Public	30-avril-12	2012	1	73 451,91 \$
Béton de ciment	Les équipements J.V.C. inc.	72110201-00041	250-2011-06	Invitation	17-mai-12	2012	1	164.00\$/m <sup>3</sup>
Béton bitumineux	Pavage Wemindji inc.	72110201-00041	249-2011-06	Public	17-mai-12	2012	1	217 205,00 \$ + tx
Location de camions, transport de neige	Sous-poste de camionnage en vrac	71110206-00010	543-2010-11	Invitation	31-déc-11	2011	1	70 000,00 \$ budget 2010 Déneigement
Produits pétroliers	Gilles Bernard, Sonic	71110101-00011	539-2010-11	Public	31-déc-11	2011	1	149 420,00 \$
Mazout	Gilles Bernard, Sonic	71110200-00030	540-2010-11	Invitation	31-déc-11	2011	1	84 006,00 \$
Contrôleur d'animaux et fourrière municipale	Raymond Bouchard et l'Écurie des trotteurs	72110207-00009	347-2009-08 387-2010-08	Public	31-août-12	2012	3	*18 000,00 \$ '+ *6 000,00 \$
Ordures ménagères	153618 Canada Inc.	72110106-00009	359-2006-10	Public	16-oct-11	À venir	5	+/- 2 324 379 \$ + taxes
Collecte sélective	153618 Canada Inc.	72110106-00009	359-2006-11	Public	16-oct-11	À venir	5	961 230,00 \$ + taxes
Chlore gazeux	Brentag Canada inc.	72110206-00022	603-2010-12	Public	31-août-11	Prolongation (usine)	6 mois	Même condition
Entretien réseau électrique	Amptech inc.	72110110-00013	193-2011-05	Public	31-mars-14	2014	3	217 494,50 \$
Lubrifiants pétroliers	Mas Chibougamau inc.	71110200-00029	542-2010-11	Invitation	31-déc-13	2013	3	14 754,55/ann.
Serv. prof./évaluation municipale	Cévimec	20130704-00009	398-2006-11	Public	31-déc-12	2012	6	612 000,00 \$
Sûreté du Québec		20143000-00002	403-2005-09	Entente de services	26-sept-15	2015	10	790 602,00 \$
Entretien progiciels / logiciels	PG Systèmes			Contrat (Rec. automatique)	31-déc-11	2011	1	30 093,24 \$
Entretien ménager piscine	Service d'entretien Paul Pelletier	72110115-00004	117-2008-03	Public	31-déc-11	2011	40 mois	80 841,60 \$ + tx
Entretien ménager biblio	Service d'entretien Paul Pelletier	72110115-00004	117-2008-03	Public	31-déc-11	2011	45 mois	36 000,00 \$ + tx
Entretien ménager garage	Service d'entretien Paul Pelletier	72110115-00004	117-2008-03	Public	31-déc-11	2011	45 mois	79 668,45 + tx

\*18 000,00 \$ avant taxes, en plus de 25% du produit de la vente des licences pour le contrôle des animaux.

\*6 000,00 \$ avant taxes. Le tout avec ajustement à la hausse si plus de 600 journées de pension sont nécessaires durant l'année pour la fourrière.



## 7.0 TRAITEMENT DES ÉLUS :

En vertu de l'article 11 du chapitre 30, des Lois du Québec (1988), il est désormais obligatoire que le maire indique dans son rapport annuel sur la situation financière de sa municipalité : *"une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal"*.

En vertu des règlements municipaux 183-01-81 et 183-05-81 adoptés par le Conseil municipal, le traitement du maire et celui des conseillères et conseillers doivent se lire de la façon suivante :

<u>Rémunération de base :</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Maire	54 344 \$	55 590 \$	56 701 \$	57 835 \$	59 281 \$
Conseillères, conseillers	7 145 \$	7 305 \$	7 451 \$	7 600 \$	7 790 \$
<u>Allocation des dépenses :</u>					
Maire	14 013 \$	14 242 \$	14 584 \$	14 759 \$	14 951 \$
Conseillères, conseillers	3 573 \$	3 653 \$	3 726 \$	3 800 \$	3 895 \$

## 8.0 CONCLUSION :

En terminant, il est devenu incontournable pour la Ville de Chibougamau de maintenir, voir d'accroître, son leadership au plan régional pour consolider les partenariats entrepris et s'assurer d'un positionnement privilégié dans le développement du Nord québécois.

Manon Cyr,  
Mairesse

MC/gv

**Annexe “ 1 “**

**Profil financier de notre municipalité, versus tout le Québec.  
Classe de population : 5 000 à 9 999.**

	<u>2006*</u>	<u>2007*</u>	<u>2008*</u>	<u>2009*</u>	<u>2010*</u>
<b><u>Endet. Total net long terme per capita</u></b>					
Municipalité	1 917 \$	1 876 \$	1 906 \$	2 087 \$	1 849 \$
Tout le Québec	1 739 \$	1 805 \$	1 882 \$	2 018 \$	2 192 \$
<b><u>Dépense de fonctionnement per capita</u></b>					
Municipalité	1 235 \$	1 279 \$	1 305 \$	1 450 \$	1 600 \$
Tout le Québec	1 273 \$	1 321 \$	1 502 \$	1 571 \$	1 857 \$
<b><u>Revenus de taxes per capita</u></b>					
Municipalité	1 024 \$	1 061 \$	1 143 \$	1 156 \$	1 167 \$
Tout le Québec	1 046 \$	1 097 \$	1 156 \$	1 189 \$	1 240 \$

\* Voir profil financier du M.A.M.R.O.T. 2010.

**Annexe “ 2 “**



## Rapport du vérificateur 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Chibougamau et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### ***Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

La Ville comptabilise sa quote-part dans les résultats de la Commission économique et touristique (CETC) inc. à la valeur de consolidation selon la méthode modifiée au moment où les états financiers audités sont disponibles. Au 31 décembre 2010, la Ville n'a pas comptabilisé sa quote-part de l'exercice 2010 de la Commission économique et touristique de Chibougamau (CETC) inc. puisque les états financiers audités de celle-ci n'étaient pas disponibles. Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, cette quote-part devrait être comptabilisée selon le pourcentage de chaque membre puisqu'elle fait partie de son périmètre comptable. On ne peut déterminer avec assurance l'impact de cette dérogation sur les états financiers.

### ***Opinion avec réserve***

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Chibougamau et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### ***Observations***

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Chibougamau inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 23, 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.